



Le site de Witzwil semble avoir les faveurs du Gouvernement bernois. Il offre des possibilités d'extensions plus faciles et est situé idéalement. ARCHIVES PETER SAMUEL JAGGI

Witzwil a de l'avance

SÉCURITÉ Le Gouvernement bernois a présenté hier l'avancée de ses recherches pour la construction d'une nouvelle prison. Le site de Witzwil semble avoir la préférence des autorités, à l'heure actuelle.



PAR JÉRÔME BURGNER

L'Office des immeubles et des constructions, en collaboration avec celui de l'exécution judiciaire a lancé la recherche d'un site approprié pour une nouvelle infrastructure de détention dans la région Jura bernois-Seeland en 2020. Hier, l'avancée des recherches a été présentée à la presse. Ce projet fait partie du plan directeur de la stratégie de l'exécution judiciaire 2017-2032, validée par le Grand conseil en 2019. Le leitmotiv pour la taille du site a été rappelé hier à Berne: «Autant que nécessaire, aussi peu que possible.» La future prison, budgétée à 280 millions de francs, devra permettre l'exécution de mandats mixtes. «Elle offrira 250 places au minimum – 100 pour la prison régionale et 150 pour l'établissement pénitentiaire – avec un système d'exécution judiciaire modulaire. Cela signifie que le passage de la détention provisoire à l'exécution de la peine doit pouvoir s'effectuer sur place», a mis en avant Christoph Neuhaus, directeur des Travaux publics. Un des autres critères énoncés par Christoph Neuhaus est l'intérêt du public: «On ne peut pas construire une prison juste à côté d'un jardin d'enfants par exemple.» Exit donc l'actuel site de Bienne, pour le conseiller d'Etat: «La prison régionale est située en plein centre-ville et assurer un bon niveau de sécurité demande un certain éloignement. Ensuite, reconstruire

une telle structure pose de réelles contraintes logistiques et sécuritaires.»

Après plusieurs cycles d'évaluation de 40 parcelles dont certaines situées à Bienne, Perles ou Tramelan, seuls deux sites ont été retenus et présentés hier matin: celui de l'établissement pénitentiaire de Witzwil et l'ancien foyer de Prêles.

Pour le conseiller d'Etat Philippe Müller, directeur de la Sécurité, ces deux options étaient les plus évidentes: «Durant nos recherches, nous avons analysé beaucoup de sites mais nous nous sommes rapidement rendu compte que cela a plus de sens d'utiliser des terrains qui appartiennent déjà au canton et qui remplissent nos critères. Les avantages d'un site comme Witzwil sont clairs, notamment grâce aux possibles synergies avec la structure déjà existante.»

Rien n'est décidé

Les deux conseillers d'Etat ont rapidement mis en avant les avantages et les défis qu'offrent les deux sites présélectionnés. Durant la présentation, Christoph Neuhaus et Philippe Müller ont, sans le déclarer clairement, montré un vif intérêt pour le terrain situé dans le Seeland. Celui-ci offre une surface suffisante, une réserve de terrains disponibles et une distance idéale entre les zones habitées, l'autoroute et les transports publics. Seul point noir, la surface impose des contraintes environnementales.

Le terrain de l'ancien foyer de

Prêles offre, lui aussi, des surfaces suffisantes selon Christoph Neuhaus: «Environ la moitié des bâtiments existants pourraient continuer à être utilisés, même si des travaux d'aménagement sont nécessaires. Ce site vacant, et qui entraîne chaque année des coûts significatifs pour le canton, pourrait ainsi être mis à profit.» La surface présente toutefois d'importantes complications. «La question de la protection des bâtiments historiques se pose, tout comme celle de la déserte par les transports publics et individuels. Le site étant relativement isolé, le recrutement de personnel peut poser problème», a nuancé le directeur des Travaux publics. Mais, comme l'a répété Philippe Müller, la décision finale sera prise d'ici début 2022. Quel que soit le choix, l'avenir du foyer de Prêles a été évoqué par le directeur de la Sécurité: «Nous avons des options. Par exemple, revenir à sa précédente utilisation en tant que centre de placement pour personnes mineures. Et avec le départ de Moutier dans le Jura, il faudra penser à une solution pour remplacer le centre de détention administrative de la prison régionale.» Pierre-Yves Grivel (PLR), président de la députation francophone du Grand conseil, a insisté: «J'aimerais bien que de telles éventualités soient prises en compte, voire une combinaison des deux.»



280

millions de francs seront investis pour la nouvelle prison cantonale

Celle-ci devra offrir 250 places au minimum. La construction est censée débuter en 2028 pour une utilisation dès 2032.

Les autres travaux

Si la nouvelle prison est la pièce maîtresse du plan directeur, elle n'est pas le seul élément. Le canton va procéder à la remise en état d'autres établissements. Witzwil, Saint-Jean et Hindelbank seront complètement assainis. Saint-Jean ne répond plus aux normes actuelles et sera transformé en plusieurs étapes entre 2029 et 2035. L'établissement pénitentiaire de Witzwil fait l'objet d'une modernisation ponctuelle depuis 2010. Le système d'approvisionnement en chaleur a d'ailleurs déjà été rénové. A l'heure actuelle, les aires de cellules et les bâtiments administratifs font l'objet d'une remise à niveau complète. Les autres structures seront ensuite examinées afin de déterminer les besoins. Ceux-ci seront réanalysés si le canton décide de construire la nouvelle prison à Witzwil. Enfin, des mesures plus étendues devront être prises pour la seule prison pour femmes de Suisse alémanique, Hindelbank. A partir de 2027, il est notamment prévu de modifier le périmètre de la prison ainsi que de rénover et d'agrandir les surfaces accueillant les cellules. Afin de renforcer la sécurité de l'établissement, une nouvelle clôture sera construite, et la desserte sera améliorée. Par conséquent, la surface de la prison sera plus étendue. Le nouveau périmètre comprend six bâtiments qui devront être démolis. Selon les données actuelles, les travaux vont s'étaler sur une dizaine d'années et se monteront à 84 millions de francs. Ils seront réalisés sans interruption de l'exploitation. Le canton a assuré que la sécurité sera garantie durant cette période. L'entretien des prisons régionales de Berne, Thoune et Berthoud sera ensuite envisagé, dès 2029. **JEB**